

MAIRIE DE BRENNILIS

LE BOURG

29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 5 septembre à 18h00.

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h,
Carole Guillerm, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel.**

Absent, excusé: Marcel Gérardin, procuration à Sylvie Birhart

Absents : Jérôme Cochenec, Berc'hed Troadec

Convocation: 20 août 2013

Secrétaire de séance: Françoise Borgne

Objet: Amendements budgétaires

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions
d'amendements suivantes aux budgets primitifs 2013:**

- Fonds de péréquation communal et intercommunal FPIC

**Le FPIC 2012 pour la commune de Brennilis s'établit comme suit: reversement, + 627 €,
prélèvement 1668 €. Pour 2013, les montants concernés sont les suivants: reversement,
+ 2119 €; prélèvement 1681 €. Pour tenir compte de ces inscriptions obligatoires, et après
avis du conseiller fiscal de la municipalité, M. Guy Eparvier, le budget primitif de
fonctionnement 2013 de la commune de Brennilis est ainsi modifié: Recettes : En
rubrique 7325, éligibilité au reversement + 2000 €; Dépenses: En rubrique 73925,
assujettissement au prélèvement, - 2.000 €**

- Investissements, régie des eaux

**Le budget primitif d'investissements 2013 de la régie des eaux de la commune de
Brennilis est modifié comme suit: Dépenses, compte 23151 (Réseau) + 13.000 €, soit
93.000 € au lieu de 80.000 €; Recettes, compte 1641 (Emprunts) + 13.000 €, soit 91.557 €
au lieu de 78.657 €**

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT